Spéculation alimentaire

Entre la révolte des affamés et l'euphorie boursière

▷ Les denrées alimentaires sont très recherchées – y compris comme objet de spéculations boursières. La demande d'une meilleure régulation se fait de plus en plus pressante, d'autant que les fluctuations auxquelles sont soumis les prix alimentaires perturbent gravement de nombreuses parties du monde. Mais la spéculation n'a-t-elle que des aspects négatifs? Où faut-il placer la limite?

«Nourriture rare, belles perspectives de rentabiliser un placement»! C'est plus ou moins en ces termes que l'UBS cherchait à attirer les investisseurs au mois de février 2008. «L'or est dans les champs» titrait de son côté le «Frankfurter Allgemeine» en janvier 2012. Les investissements dans les valeurs agricoles paraissaient séduisants. La course aux placements dans les matières premières était lancée. En 2003, les financiers n'avaient investi que 13 milliards de dollars sur le marché dérivé des matières premières. Au printemps 2013, cette somme était trente-trois fois plus importante, atteignant en effet 430 milliards. Et tous les investissements ne sont pas pris en compte dans ce calcul. En effet, beaucoup d'entre eux ne peuvent être chiffrés car le négoce des placements en matières premières se déroule souvent hors bourse.

Euphorie boursière et révolte des affamés

Le boum de ces investissements a été observé au même moment que les fluctuations chaotiques des prix sur les marchés des denrées alimentaires. Jusqu'en 2002, les prix étaient orientés à la baisse. C'est ensuite que s'est opéré un renversement de tendance, d'abord assez peu marqué. A partir de 2007, les prix ont enregistré des hausses dramatiques. Le blé, le maïs, le soja et le riz ont renchéri de 50%, 100%, parfois même davantage. Ensuite, la courbe des prix agricoles s'est infléchie tout aussi brutalement qu'elle avait grimpé. Et à peine le plus bas était-il atteint en 2010 que les prix repartirent à la hausse de manière fulgurante, enregistrant l'année suivante de nouveaux records. Et puis, les prix agricoles connurent un nouvel effondrement – bien que restant à un niveau élevé par rapport à celui du début de notre millénaire. Ils restent toutefois comparativement stables depuis 2013. Pourtant, les conséquences de cette situation ont été dramatiques. Au lieu de faire reculer significativement la faim dans le monde comme l'avait promis la communauté internationale dans les objectifs du millénaire pour le développement énoncés par l'ONU, la crise de 2007-2008 a provoqué une augmentation de la famine. Près d'un milliard de personnes dans le monde en ont souffert. Une étude du britannique «Overseas Development Institute» a montré que dans 22 des 37 pays sur lesquels a porté l'étude, les prix ont augmenté de 20 pour cent, et même de plus de 50 pour cent pour 9 d'entre eux. Au Pakistan, la pauvreté a progressé de 35 pour cent. En Ethiopie, les habitants ont dû réduire leur consommation de calories de 25 pour cent. Des dizaines de pays ont connu des révoltes de populations affamées – en Afrique du Nord, au Proche Orient et dans d'autres régions du monde (voir l'infographie ci-contre).

L'étroite relation entre la forte hausse des prix des denrées alimentaires et les troubles sociaux n'a pas de quoi nous surprendre. En effet, la plupart des habitants des pays pauvres doivent dépenser entre 50 et 80 pour cent de leurs revenus pour se nourrir (par comparaison, ce taux se situe en Europe à environ 15 pour cent). Lorsque les aliments augmentent de 20 pour cent ou plus, cela peut avoir des conséquences délétères.

La spéculation est-elle fautive?

Cela paraît évident: la course aux placements boursiers et les fluctuations sauvages des prix sont en étroite corrélation. Des organisations non-gouvernementales se sont donc mobilisées contre la spéculation alimentaire. «Foodwatch», une organisation allemande, a stigmatisé les banques et les compagnies d'assurance fortement impliquées dans ces spéculations, les qualifiant «d'affameurs». Oxfam, une autre organisation œuvrant pour le développement, a exhorté les spéculateurs à ne pas dépasser les bornes. Les Jeunes socialistes suisses, de leur côté, ont lancé l'initiative «Pas de spéculation sur les biens alimentaires» (voir en page 9). Des scientifiques du monde entier se sont interrogés sur les vraies raisons de l'explosion des prix. La nouvelle spéculation sur les denrées

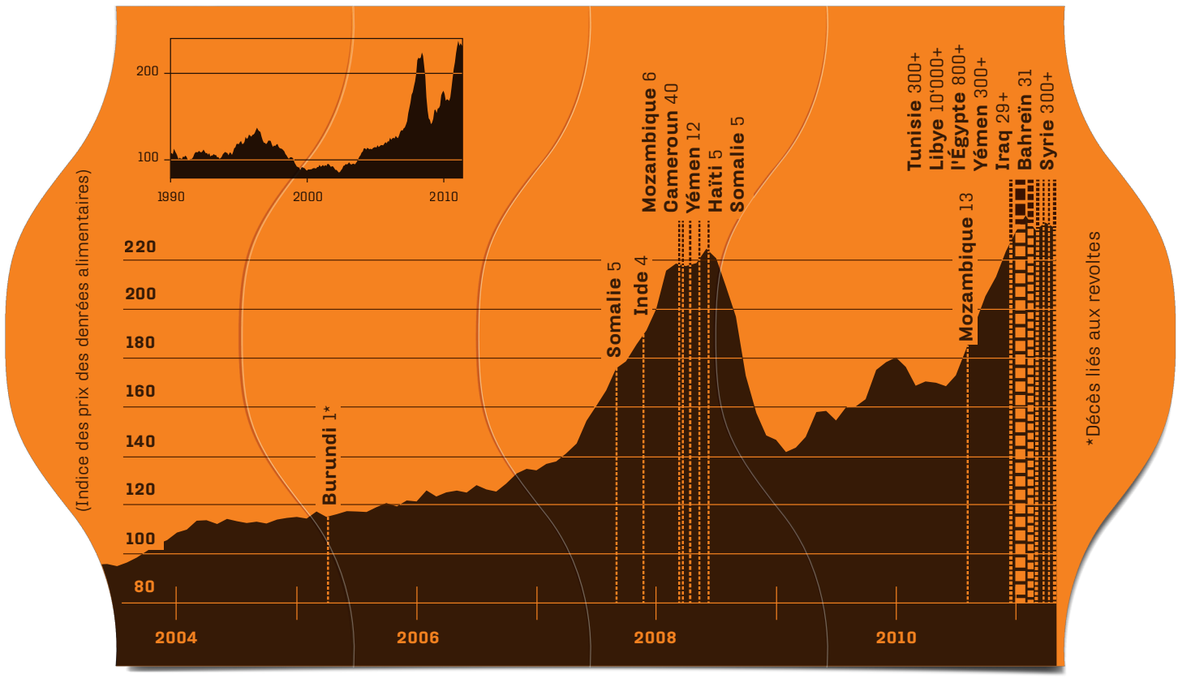

△ Les soulèvements qui se sont produits ces dernières années dans plusieurs pays en développement peuvent être mis en relation avec l'indice des prix des denrées alimentaires de l'ONU, de même que les troubles survenus en Afrique du Nord, plus connus sous le nom de «Printemps arabe». *Source: New England Complex Systems Institute*

alimentaires en est-elle réellement responsable? Ou faut-il y chercher d'autres causes? Des facteurs fondamentaux, comme l'on dit! Une offre qui n'arrive pas à satisfaire une demande en constante hausse?

Une chose est sûre: l'augmentation des prix des aliments n'a rien d'étonnant. En effet, le nombre des habitants de la planète augmente et avec lui la demande. Nous sommes chaque année 200'000 de plus sur terre. Des centaines de milliers d'êtres humains en Chine, en Inde ou au Brésil qui, il y a dix ans encore arrivaient tout juste à se nourrir, disposent aujourd'hui de revenus sensiblement plus élevés. Ils peuvent s'offrir davantage et modifient donc leurs habitudes alimentaires et consomment davantage de viande. Cette circonstance à elle seule a entraîné une forte augmentation de la demande de denrées alimentaires et de fourrages. Il faut ajouter à cela la nouvelle tendance en matière de carburants agricoles. Les Etats-Unis et l'Union Européenne ont décidé d'ajouter davantage de maïs, de sucre et d'huile de maïs aux carburants habituels que sont l'essence et le diesel. Ces denrées remplissent donc les réservoirs des véhicules plutôt que les estomacs des hommes.

C'est évident: la demande d'aliments augmente. L'évolution de l'offre, elle, est contrastée. Peu d'investissements ont été réalisés. De nombreux pays en développement – et notamment les plus pauvres d'entre eux – négligent l'agriculture. Les services étatiques dispensant conseil et mesures de soutien sont démantelés, voire supprimés. L'aide au développement des pays riches et des grandes agences spécialisées telles que la Banque mondiale font porter leurs efforts sur de très nombreux domaines, mais toujours moins sur l'aide aux populations rurales. Et pour clore le tableau, le changement climatique menace la production agricole dans de nombreuses régions.

La science n'est pas unanime

Le chaos sur les bourses agricoles a donné lieu à toute une série d'études qui tentent de pondérer les différents facteurs qui pourraient être à l'origine de la hausse des prix. Les scientifiques ont aligné des chiffres pour tenter de retracer les activités boursières et élaboré des modèles sophistiqués pour rechercher les causes d'une évolution aussi inconstante. Il est incontestable que des facteurs fondamentaux du marché déterminent la courbe des prix. Les mauvaises récoltes, tout comme des stocks au plus bas et la concurrence des carburants végétaux font monter les prix. La tendance générale à la hausse que l'on connaît depuis 2003 peut s'expliquer par des facteurs dits fondamentaux. Cela restera valable ces prochaines

années. Aussi l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a-t-elle pronostiqué une poursuite de la hausse des prix.

Ce qui est controversé, en revanche, c'est le rôle exact de la spéculation. Les très nombreuses études entreprises n'ont pas permis de le déterminer. A ce jour, les scientifiques ne sont d'accord que sur un point: leurs opinions divergent. Les positions s'affrontent, parfois violemment. Pour Ingo Pies, spécialiste en éthique scientifique de l'Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg, il n'existe aucune évidence empirique susceptible de démontrer que la spéculation sur les marchés financiers serait responsable de la hausse des prix, de leurs importantes fluctuations et de la formation de bulles boursières. Il est parvenu à cette conclusion après avoir analysé trente-cinq études réalisées sur la question de la spéculation sur les marchés agricoles. Ingo Pies va jusqu'à affirmer que la spéculation aurait assurément des effets positifs. Hans-Heinrich Bass, professeur d'économie agricole à l'Université de Brême juge cette conclusion «présomptueuse». Il reproche à l'étude de Halle de graves faiblesses. Dans une étude consacrée à l'état actuel de la science publiée en 2013, Hans-Heinrich Bass parvient à la conclusion, opposée à celle de Ingo Pies, que «les résultats concordants de plusieurs études font apparaître un lien entre une spéculation débridée (….) et les pics observés dans les prix entre 2008 et 2011».

SPECULATION UTILE ET SPECULATION EXCESSIVE

Sur les marchés à terme de marchandises, les contrats d'achat et de vente de céréales et autres produits agricoles sont conclus un jour mais leur exécution est différée. En concluant un contrat à terme, on achète une quantité déterminée à une date déterminée et à un prix fixé à l'avance. Traditionnellement, les marchés à terme de marchandises remplissent deux fonctions importantes. Tout d'abord, les acteurs du commerce des biens agricoles peuvent, en achetant ou en vendant à l'avance, se prémunir contre les fluctuations de prix futures. Ensuite, les prix négociés sur les marchés à terme servent d'indicateurs pour la négociation des prix dans le commerce des marchandises physiques. Personne ne remet donc réellement en cause l'utilité de cette spéculation.

EXEMPLE : Une agricultrice souhaite protéger sa future récolte contre une baisse des prix et avoir la certitude de pouvoir la vendre au prix actuel de 200.– francs la tonne. Elle achète donc par sa banque des «*futures*» sur le blé à hauteur de la récolte escomptée. C'est ce que l'on appelle en jargon boursier une «position courte», c'est à dire, que l'investissement est bénéficiaire lorsque les prix baissent.

COURS À LA BAISSE:
Juste avant la récolte, le cours du blé a chuté à 150 CHF/t. Notre agricultrice encaisse sa position courte. Comme le prix a baissé, elle réalise un gain de 50 CHF/t. Après déduction des frais de transaction, il lui reste 48 CHF/t. Elle récolte son blé et en reçoit 150 CHF/t du grossiste. Avec le gain réalisé en bourse, ses recettes s'élèvent ainsi à 198 CHF/t.

COURS À LA HAUSSE:
Juste avant la récolte, le cours du blé a augmenté à 250 CHF/t. Notre agricultrice encaisse sa position courte. Comme le prix a augmenté, elle perd 50 CHF/t. Avec les frais de transactions, sa perte s'élève à 52 CHF/t. Elle récolte son blé et en reçoit 250 CHF/t du grossiste. Après déduction des frais de transaction, elle réalise une recette de 198 CHF/t.

RÉSULTAT : Dans les deux cas, l'agricultrice a obtenu le même montant, soit CHF 200.–/ t moins les coûts de transaction pour la banque. Donc, elle a obtenu la garantie de pouvoir couvrir ses frais même en présence d'un cours défavorable voire de réaliser un bénéfice. *(Source: Oxfam)*

Les producteurs et les transformateurs interviennent à la bourse, mais les intermédiaires aussi. Jusqu'à sa livraison effective, la marchandise peut changer de mains à loisir. Jusque vers la fin des années 1990, les intermédiaires ne traitaient qu'une petite partie des affaires portant sur les matières premières. Leur marge de manœuvre était encadrée par les organes de régulation. La situation a changé au tournant du millénaire. A partir de là, les banques nord-américaines ont pu effectuer toutes les transactions financières imaginables et en ont profité pour étendre leur champ d'action aux matières premières. En outre, les limites assignées aux transactions boursières sur les matières premières ont été abolies ou du moins assouplies. Cette dérégulation a ouvert la voie aux investisseurs en matières premières et ont rapidement marqué l'activité boursière. Pendant la crise des années 80, les investisseurs financiers, les banques, les fonds spéculatifs et les investisseurs institutionnels ont réalisé 80 pour cent de leurs chiffres d'affaires, voire davantage, sur les marchés des matières premières agricoles.

L'excès est trop risqué

Même si la science n'a pas dit son dernier mot, les nombreux changements observés sur les marchés agricoles rendent sceptiques sur la question de la spéculation. Autrefois, les prix des matières premières suivaient une courbe contraire à celle des cours sur le marché des actions. Les placements dans les matières premières étaient rentables lorsque le cours des actions chancelait et s'avéraient au contraire moins profitables lorsque les actions permettaient de réaliser des gains. Les banques vantaient donc les placements dans les matières premières comme un complément idéal à l'achat d'actions. La situation a changé comme le montrent plusieurs études de l'Organisation des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). Matières premières et actions connurent soudain une évolution parallèle à laquelle se joignirent d'ailleurs les cours du pétrole.

Pour les nouveaux spéculateurs en matières premières qui déplacent d'importantes sommes d'argent en quelques secondes pour acheter ou pour vendre, les facteurs qui comptent ne sont pas les mêmes que pour les négociants qui sont intéressés aux livraisons physiques des marchandises. Les nouveaux opérateurs vivent des fluctuations de cours, hausses ou baisses, comme sur n'importe quel autre marché financier. Et les grands écarts de prix revêtent pour eux un attrait particulier. On appelle souvent ce phénomène la distorsion des prix. Ils masquent la réalité des choses. Même les auteurs qui rejettent les critiques adressées à la spéculation l'admettent. Dans un dossier consacré au négoce des matières premières agricoles, Economiesuisse, par exemple, qualifie les critiques à l'égard de la spéculation sur les denrées alimentaires de «mal fondées» mais constate pourtant que «des prix distordus sont susceptibles de se maintenir plus longtemps que d'habitude (….) et qu'une bulle pourrait de ce fait se prolonger pendant plusieurs mois.» Pour les plus pauvres dans les pays pauvres, même quelques mois sont un laps de temps trop long. Les constatations faites en 2007-2008 puis en 2010-2011 en sont la triste preuve. Une telle «bulle» décide de la vie ou de la mort de personnes qui doivent consacrer deux tiers, si ce n'est trois quarts, de leurs revenus à s'alimenter. Ou comme le dit Ulrike Herrmann fort pertinemment dans son livre «Der Sieg des Kapitals» (La victoire du capital -NdT): «A la longue, les marchés à terme s'adaptent aux fondamentaux. Mais cela peut durer des mois – souvent trop longtemps pour ceux qui meurent de faim.»

Le comportement grégaire des boursicoteurs tend aux excès, surtout sur des marchés dérégulés et en l'absence d'informations fiables sur l'offre effective de biens agricoles. Et de fait: le niveau d'information sur l'activité du marché est précaire. Les grands acteurs (voir page 9) misent sur le secret. Les régulateurs leur ont permis de délocaliser leurs affaires vers des «dark pools» à l'écart des places boursières, loin de tout contrôle. Il n'existe aucune transparence sur les transactions et les risques qu'elles comportent. Les chercheurs de la Banque mondiale en sont convaincus: «Alors qu'il est improbable que les investissements (en matières premières) déterminent la tendance à long terme en matière de de prix, il est en revanche très probable qu'ils sont la cause des fluctuations des prix.»

Les politiques tempèrent légèrement

Le G-20 a réagi aux critiques contre la spéculation. Il ne souhaite pas l'interdire mais lui assigner des limites. Les Etats-Unis et l'Union européenne ont pris des mesures. Les opérateurs n'ont plus le droit de réaliser à leur gré de gros investissements. Le négoce devra être transparent et se dérouler en bourse, ou du moins sur des plates-formes assimilables à une bourse. Les transactions à haute fréquence, orientées exclusivement sur le profit et les marges, effectuées

GLOSSAIRE

Dérivés: Toute opération financière à terme négociée en bourse ou hors bourse et liée à l'évolution d'une valeur de base (p.ex. des actions, des matières premières ou des devises) ou dérivée de celle-ci.

Fonds spéculatif: Instrument de placement officieux. Les fonds spéculatifs font partie des «banques fantômes» qui, à ce jour, échappent pratiquement aux réglementations étatiques.

Opération pour propre compte: Il s'agit de transactions sur des papiers-valeurs que les banques effectuent en leur nom et pour leur propre compte et non pas sur mandat d'un client.

«Dark pool»: Plate-forme de transactions interne des banques et des bourses servant au négoce anonyme de produits financiers. Caractéristique principale des «dark pools»: le manque de transparence et l'absence de contrôle.

en quelques millisecondes à l'aide de programmes informatiques, seront désormais limitées.
Ces restrictions et cette exigence de transparence vont dans la bonne direction, estime Karin Küblböck, une scientifique critique de la spéculation qui travaille pour la Fondation de recherche autrichienne pour le développement international (Österreichische Forschungsstiftung für Internationale Entwicklung). Dans le cadre d'un projet de grande envergure, cette fondation étudie les relations entre les marchés financiers et le boom des matières premières et évalue les mesures décidées par les politiques. Mais elle préconise d'autres mesures. Les restrictions ne doivent pas être imposées qu'aux opérateurs individuels mais également aux regroupements de négociants – tels que les fonds spéculatifs qui ne cherchent qu'à profiter des fluctuations. Karin Küblböck précise: «Le négoce par les banques des dérivés sur les matières premières devrait être interdit». Et pour prévenir les trop grands écarts de prix, Karin Küblböck propose que l'on introduise une taxe flexible sur les transactions. Celle-ci augmenterait automatiquement en période de turbulences. Cette augmentation ferait reculer les opérateurs, ce qui stabiliserait à nouveau la situation. A l'opposé, dans les périodes calmes, la taxe serait pratiquement égale à zéro et ne freinerait pas le marché. Mais Karin Küblböck fait observer que la spéculation indésirable n'est pas totalement indissociable de la spéculation utile. C'est pourquoi il n'est pas possible de se contenter d'interdire. La scientifique reste toutefois convaincue que «l'on peut adopter des stratégies visant à faire reculer la spéculation excessive.» Elle préconise plusieurs mesures «qui peuvent aller des conditions aux interdictions individuelles en passant par les restrictions».

La Suisse obligée de s'exécuter

Les nouvelles réglementations adoptées par l'Union européenne et les Etats-Unis mettent la pression sur la Suisse. «Si la Suisse ne mettait pas en œuvre les mesures décidées à Bruxelles, sa position pourrait devenir inconfortable.» C'est ainsi que s'est exprimé le Conseil fédéral au moment de lancer, à la fin du mois de novembre 2013, la procédure de consultation relative au projet de loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF). Son accès au marché européen serait compromis. Selon le gouvernement, la Suisse risquerait une baisse massive, si ce n'est ruineuse des activités commerciales des grandes banques. Avec cette nouvelle loi, il s'efforce donc de promulguer une réglementation aussi euro-conforme que possible. Pour Marc Chesney, de l'Université de Zurich, les propositions du Conseil fédéral ne vont pas assez loin. Il admet certes que la nouvelle loi vise à créer la transparence et à replacer les transactions dans les bourses et d'autres plates-formes électroniques. «Mais cela ne suffit pas. Trop de produits dérivés négociés hors bourse sont en circulation».

La fin du supercycle?

Depuis 2013, les bourses agricoles se sont calmées. L'euphorie des analystes en matières premières est retombée. Les grands titres des médias disent maintenant «La bulle a fait long feu», «Le mythe du supercycle» etc. Les placements dans les matières premières ne brillent plus comme l'or. Ou, comme le dit John Ventre, responsable des placements chez «Skandia Diversified Fund»: «Les activités les plus récentes du marché ont nettement montré qu'il y a trop d'investisseurs engagés sur les mêmes positions – exemple classique d'instinct grégaire.» Entretemps, le troupeau a poursuivi son chemin. Les investisseurs ont fini par chercher leur bonheur dans les actions ou les devises. Le scientifique américain Scott H. Irwin, aussi réputé que contesté, qui avait vanté le caractère hautement attractif des placements en matières premières, panse ses plaies dans un article coécrit avec d'autres auteurs et se demande, au bord du désespoir, comment il a bien pu se tromper à ce point. La plupart des fonds en matières premières n'ont tout simplement plus rien rapporté ces dernières années, constatent les auteurs dans une étude publiée au printemps 2013. Pourtant, la situation demeure instable. Le troupeau des investisseurs pourrait rapidement revenir, tant que les occasions de spéculer sur les denrées alimentaires ne seront pas bannies. Ce que les chercheurs du «New England Complex Systems Institute» ont démontré dans leur récente étude sur la relation entre la hausse des prix agricoles et la révolte sociale en Afrique du sud pourrait se reproduire. En réaction à la forte hausse des prix des denrées alimentaires, les mineurs et les ouvriers agricoles ont fait grève pour obtenir de substantielles augmentations de salaire. Ce mouvement social a été le plus violent depuis la fin de l'apartheid.

Texte
MARKUS MUGGLIN
est publiciste et licencié en sciences économiques de l'Université de Saint Gall
Illustrations
JÖRG KÜHNI, TRUC

La Suisse, une grande puissance sur le marché des matières premières agricoles

Au cours de ces dix dernières années, la Suisse est devenue une grande puissance sur le marché des matières premières. Elle domine en effet le commerce physique de plusieurs produits agricoles. Près de la moitié des transactions sur le café et le sucre est pilotée à partir de la région lémanique. La Suisse est également le Numéro 1 mondial dans le négoce des céréales, des graines oléagineuses et du coton. Les principales sociétés commerciales actives dans ces domaines sont connues sous le sigle ABCD: A pour Archer Daniels Midland (ADM), B pour Bunge, C pour Cargill et D pour Louis Dreyfus. Les trois premiers ont leur siège principal aux Etats-Unis et Louis Dreyfus en France. Tous les quatre possèdent des succursales en Suisse. Il convient encore de nommer GlencoreXstrata. Cet important groupe domicilié à Baar a surtout investi dans l'exploitation minière et dans le secteur de l'énergie. Mais depuis peu, il est aussi très impliqué dans le commerce des céréales et des graines oléagineuses. Vitol, Mercuria et Gunvor, trois autres sociétés suisses, se sont récemment implantées sur le marché des produits agricoles.
On ne peut que deviner la puissance des négociants en matières premières. On sait peu de choses sur leurs pratiques commerciales, sur leur rôle d'investisseur, leurs stocks et leur influence sur l'évolution des prix. Le Conseil fédéral lui-même a constaté dans un «Rapport de base: matières premières» que les négociants en matières premières physiques n'étaient soumis à aucune surveillance.
Les investissements suisses dans les matières premières sont pour la plupart effectués dans l'espace européen et la place boursière suisse ne joue pas un rôle très important. Nos deux grandes banques, le Crédit suisse et UBS sont très actives dans ce domaine et comptent parmi les principaux acteurs de ce marché. Selon des recherches effectuées par «Pain pour le prochain», «Action de Carême» et «Alliance Sud», les investissements de dix banques suisses dans des dérivés sur des produits agricoles ont atteint 3,6 milliards de francs en 2013. Plus de deux tiers de cette somme revient au Crédit Suisse, suivi d'UBS et de J.Safra Sarasin avec 350 millions de francs chacun.
Plusieurs banques européennes ont réagi à la campagne anti-spéculation en se retirant du marché des matières premières agricoles. En Allemagne, une grande partie des banques publiques a même abandonné la spéculation alimentaire. En Suisse, il en va autrement. Aucune banque n'a manifesté l'intention de renoncer complètement à ce secteur d'activité. Le Crédit Suisse et la Banque cantonale zurichoise ont promis de s'en désengager partiellement. La banque J.Safra Sarasin admet que les spéculations sur les matières premières alimentaires peuvent avoir des conséquences fâcheuses. C'est pourquoi elle investit sciemment à contre cycle cherchant ainsi à amortir les fluctuations des prix. Les gestionnaires des fonds de placements vendent quand les prix montent et achètent quand ils baissent. Selon les comptes rendus des médias, UBS, Julius Bär et Vontobel n'envisagent aucun retrait de ce secteur. Mais les organisations d'entraide ne cèdent pas un pouce de terrain et s'efforcent d'accentuer la pression sur les banques par l'intermédiaire des investisseurs. Ceux-ci sont invités à inciter les banques et les caisses de pensions à s'abstenir de spéculer sur les denrées alimentaires avec leur argent.

UNE INITIATIVE CONTRE LA SPECULATION

Au mois de mars de cette année, l'initiative constitutionnelle «Lutte contre la spéculation sur les matières premières agricoles et les denrées alimentaires» a été déposée forte de 117'000 signatures valables. Cette initiative, lancée par les Jeunes socialistes et les organisations d'entraide Swissaid et Solidar Suisse, entend interdire les investissements portant sur des instruments financiers construits sur des matières premières agricoles et des denrées alimentaires. Elle vise les banques, les négociants en valeurs mobilières, les assurances privées, les fonds de placements collectifs de capitaux et les personnes en leur sein chargées de la direction des affaires et de la gestion de fortune, les institutions d'assurances sociales, les autres investisseurs institutionnels et les gestionnaires de fortune indépendants ayant leur siège ou une succursale en Suisse. Au sens de l'initiative, seuls seraient encore autorisés les contrats conclus avec des producteurs et des commerçants de matières premières agricoles et de denrées alimentaires qui portent sur la garantie des délais ou des prix fixés pour livrer des quantités déterminées.